

Déploiement de la fibre optique à Villamée

Le déploiement de la fibre optique se fait dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit. Les collectivités bretonnes, l'État et l'Union Européenne financent la construction du réseau public breton de très haut débit.

Un chantier titanesque terminé

Le déploiement de la fibre optique est achevé sur la commune de Villamée. En effet, **dès le 4 mars prochain, l'ensemble de la commune sera raccordable à la fibre optique**. Plus de 230 logements et entreprises pourront ainsi profiter du très haut débit à partir de cette date.

Quelque-soit le logement dans lequel vous vivez (maison ou appartement), il convient de contacter un fournisseur d'accès internet (Orange, Free, SFR, Bouygues Telecom, ...) pour connaître les modalités de raccordement et souscrire à une offre très haut débit.

Il est important de noter qu'il n'est pas obligatoire de souscrire à un abonnement à la fibre optique. Si vous le souhaitez, vous pouvez rester avec votre offre actuelle.

Une fois que vous aurez choisi votre opérateur, un technicien viendra raccorder votre habitation au réseau de fibre optique. Il s'occupe de tout, vous n'aurez rien à fournir. Par ailleurs cette opération est normalement gratuite. Il est conseillé de préparer sa venue en préparant le passage et en sachant où positionner la box. Le coût mensuel de l'abonnement est quant à lui relativement similaire au coût du réseau ADSL actuel.

Des travaux réalisés dans le cadre du projet Bretagne Très Haut Débit

En dehors des agglomérations qui seront couvertes en très haut débit par les opérateurs privés, les collectivités territoriales bretonnes ont dû pallier l'absence d'initiative privée en déployant leur propre réseau de fibre optique, à travers le projet Bretagne Très Haut Débit, dont la maîtrise d'ouvrage a été confiée au Syndicat mixte Mégalis Bretagne. Cette initiative publique concerne environ 90% du territoire breton et 60% de la population.

Mégalis Bretagne construit le réseau public régional. Au fur et à mesure des déploiements, Mégalis Bretagne livre les éléments opérationnels du réseau au délégataire, THD Bretagne, qui les exploite et qui vend des droits d'utilisation aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI). Ce sont ces FAI qui raccordent leurs abonnés et offrent à ces derniers des services Internet.

100% des Bretons concernés d'ici 2026

Les travaux se poursuivent par ailleurs dans le reste de la région. L'objectif est de raccorder l'ensemble des bretonnes et des bretons à la fibre optique d'ici 2026.

Ces opérations sont co-financées par l'Union Européenne (FEDER), l'Etat (Fonds national pour la société numérique), la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et Fougères Agglomération.